Hebdomadaire français et catholique au service du Nord-Ontario

# L'AMI DU PEUPLE

"Je crains Dieu, cher Abner et n'ai point d'autre crainte" - Racine

VOL. XXV — No. 4 Sudbury, Ont., le 28 juillet, 1966 le numéro: 10 cents

## La Laurentienne se nomme un directeur de musique

M. le recteur nous apprend la nomination de M. Joseph-Victor Ladéroute au poste de directeur de la musique et d'artiste en résidence à l'Université Laurentienne. Le nouveau professeur est né au Sault-Ste-Marie et est bien connu du public de Sudbury qui a déjà goûté à ses concerts ici. M. Ladéroute est un descendant direct de la tribu amérindienne des Objibways et sa formation musicale a commencé dès son bas âge.

C'est à 5 ans qu'il parait pour la première fois en public et c'est là le début d'un longue et belle carrière musicale. Il devient membre de la chorale newyorkaise de renommée mondiale les Paulist Choristers au sein de laquelle il s'établit comme soliste. Dans son volume "Sharps and Flats", le R.P. J. Finn fait allusion au jeune Ladéroute comme étant le plus grand soprano-enfant qu'il ait jamais entendu. Témoin d'une audition privée où il entend M. Ladéroute chanter, le grand chef d'orchestre Toscanini invite aussitôt le jeune ténor à participer à ses concerts d'orchestre. De fait, ce grand artiste canadien a chanté aux côtés de plusieurs des plus grands orchestres du monde et sous le bâton des plus grands chefs comme ténor soliste.

Comme directeur de la musique à l'Université Laurentienne M. Ladéroute organisera une chorale universitaire et d'autres groupes musicaux qu'on jugera opportun de former. "M. Ladéroute jouit d'une belle réputation comme directeur de musique de chorale", d'ajouter M. le recteur Mullins, "La Hartford Choral Society, dont il a été directeur-fondateur s'est révélée la meilleure chorale de tout l'Etat du Maryland. De plus, la direction de la chorale Mendelssohn à Kansas City a avoué en toute sincérité que M. Ladéroute était le plus grand talent musical qui ait jamais élu domicile dans cette ville et dirigé sa chorale. Vous comprenez facilement pourquoi nous sommes si enthousiastes à sa venue à l'Université Laurentienne. Et en passant, il est aussi un pianiste et un organiste accompli".

Au cours de sa carrière, Joseph Ladéroute a été artiste professeur au célèbre conservatoire de musique Peabody et a tenu des chaires d'enseignement de musique à l'Université Butler, à l'Université de Missouri, à la Catholic University of America. Son répertoire se distingue tout particulièrement pour son exécution d'oeuvres de Bach et d'oratorios en général. Dans l'opéra, il a chanté plus de trente rôles et on peut encore l'entendre chanter l'un des principaux rôles de l'enregistrement que Toscanini a fait de Fidelio de Beethoven sur disques RCA Victor.

En plus des 75 oratorios et des 500 chants et plus qui constituent son répertoire de concert, M. Ladéroute a enregistré trois autres albums de disques RCA Victor.

## Distinction accordée aux immeubles de la Laurentienne

"La population de Sudbury et même de tout l'Ontario peut s'enorgueillir de l'architecture et de l'emplacement des immeubles de l'Université Laurentienne", nous déclarait M. le recteur S.G. Mullins. Il faisait allusion à un article d'un récent numéro de **Canadian University** qui mentionnait deux édifices de l'Université McGill ainsi que l'Edifice des Sciences de l'homme de l'Université Laurentienne, 3 immeubles universitaires du Canada montrés lors d'une exposition internationale d'architecture tenue à Madrid en Espagne.

L'Edifice des Sciences de la Laurentienne a été dessiné par la maison torontoise Rounwaite and Associates (connue maintenant sous le nom de Marani, Rounwaite and Dick). L'an dernier, ce même immeuble figurait dans la liste des meilleures structures scolaires construites au Canada depuis 2 ans. L'Exposition de Madrid portait sur le dessin architectural contemporain et une maquette de notre édifice y était en montre. Une photographie de l'édifice a aussi paru dans le catalogue de l'Exposition.

"Depuis que nous avons emménagé dans notre Cité Universitaire du lac Ramsey à l'automne de 1964, je n'ai cessé de souligner le fait que l'Université Laurentienne jouissait peut-être du meilleur emplacement naturel de toutes les universités du Canada. Maintenant, nous avons la preuve que les édifices sont de la même haute qualité. Il va sans dire que nos programmes d'études et notre corps professoral rivalisent d'excellence tant avec l'emplacement qu'avec l'architecture de nos immeubles", de faire observer M. le recteur Mullins.

## La Cie Bell et l'automatisation

MONTREAL — En raison des progrès de l'automatisation, le président de La Compagnie de Téléphone Bell du Canada, M. Marcel Vincent, a invité le canadien des affaires à encourager tous les aspects de l'éducation et à favoriser le perfectionnement du personnel.

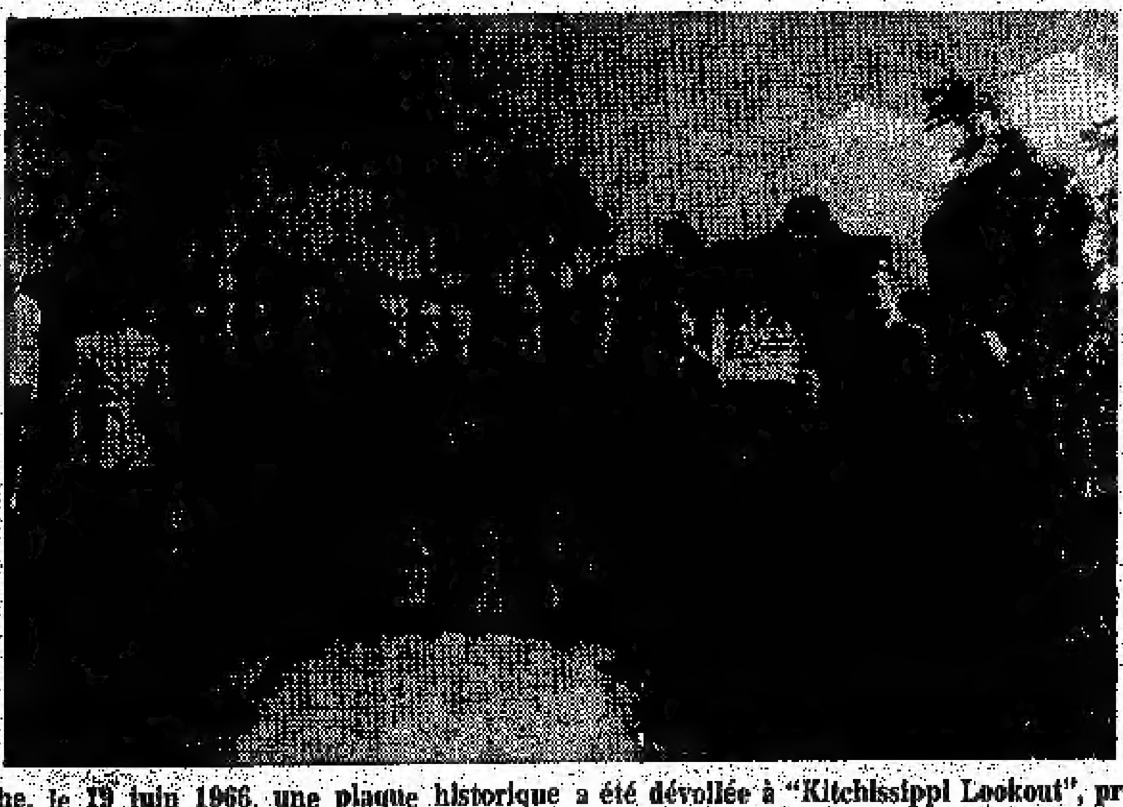

**Dimanche, le 19 juin 1966, une plaque historique a été dévoilée à "Kitchissippi Lookout", près d'Ottawa, pour commémorer les voyageurs du Nil. Cette plaque fait partie d'une série de plaques commémoratives érigées à travers la province par le Ministère du Tourisme et de l'Information, selon les indications de la Commission des Sites historiques de l'Ontario. Parmi ceux qui ont pris part à la cérémonie étaient, de g. à d.: le Colonel William Jones, descendant d'un des voyageurs; M. Eric W. Thrift, de la Commission de la capitale nationale; l'honorable D.H. Morrow, président de l'assemblée législative de l'Ontario; le Dr B.R. MacKay, président de la Société historique d'Ottawa; le Dr Murray Heit, qui représentait son honneur D.B. Reid, maire d'Ottawa; l'honorable R.A. Bell, M.P. (Carleton); le major C.C.J. Bond, historien de la Commission de la capitale nationale; et le lieutenant colonel G.F.G. Stanley, membre de la Commission des Sites historiques de l'Ontario.**

En Ontario

## Une enquête royale sur la législation ouvrière

TORONTO — Le premier ministre de l'Ontario, M. J. Robarts, a déclaré à la législature, quelques heures avant la prorogation de la session provinciale que le gouvernement créera une commission royale d'enquête pour étudier la législation ouvrière, y compris les lois touchant l'usage des injonctions dans les différends industriels. Il n'y a pas encore arrêté toutefois les noms des commissaires.

M. Robarts a souligné qu'une équipe d'étudiants en droit a déjà entrepris, à la demande du gouvernement, une étude de toutes les demandes et émissions d'injonctions survenues en marge de conflits industriels dans la province. "Nous voulons obtenir une évaluation complète des faits de manière à bien savoir de quoi nous parlerons", a-t-il dit.

Le mouvement syndical canadien, et particulièrement les syndiqués ontariens, mènent depuis le début de l'année une vigoureuse campagne de protestation et de contestation des émissions d'injonctions en cas de conflit.

Le premier ministre a déclaré qu'à son avis une commission d'enquête ne doit pas examiner seulement la question des injonctions, mais bien *tout* le champ de la législation ouvrière et des mécanismes de règlement des conflits. Les décisions au sujet des injonctions seront difficiles à prendre, a-t-il ajouté, mais elles seront de toutes manières conformes à l'intérêt public.

## *Ottawa: Ecole secondaire entièrement française?*

OTTAWA — Le ministère de l'éducation de l'Ontario sera bientôt amené à se prononcer sur la possibilité de l'existence d'une école secondaire exclusivement de langue française, à Ottawa.

Le Dr Harry Pullen, surintendant de la Commission pour les institutions collégiales (Ottawa Collegiate Institute Board), s'est déclaré convaincu de l'utilité que présenterait la construction d'un tel collège pour les quelque 14,000 jeunes d'Ottawa dont le français est la langue maternelle.

La commission, a-t-il dit, ignore encore si le ministre de l'éducation est en mesure d'autoriser un tel projet, ou s'il faudra auparavant faire adopter un amendement à la loi voluée par les députés.

LITURGIE "NOUVELLE"

## La messe face au peuple

La célébration de la Messe face au peuple comporte des avantages pastoraux, en favorisant la participation active des fidèles demandée par le IIe Concile du Vatican. Cependant, il ne faut pas en exagérer l'importance.

Les textes liturgiques officiels indiquent d'abord clairement que la célébration face au peuple n'est pas obligatoire, mais permise, sans doute en donnant à cette solution le sens d'une orientation. De plus, assez récemment, le Conseil pour l'application du Décret conciliaire sur la liturgie, dans sa réponse n. 91 à une question posée, affirmait ce qui suit: "A la Messe célébrée selon les normes du nouvel Ordo, les fidèles participent très bien, même si l'autel est bâti de telle manière que le célébrant tourne le dos au peuple." Cependant il ajoutait, comme on l'admet d'ailleurs partout, que "toute la liturgie de la parole se célèbre face au peuple."

Par ailleurs, dans la transformation des églises, il ne faut pas oublier ou sous-estimer la présence réelle du Christ dans la Sainte Eucharistie. L'Instruction pour l'application du Décret conciliaire sur la liturgie détermine, comme solution première pour le Tabernacle, de le "placer au milieu de l'autel majeur"; c'est

La messe . . . — page 2

## Messe en Yé-Yé!

Les journaux rapportent souvent des expériences faites en liturgie et qui sont de nature à surprendre; c'est le cas, par exemple, des Messes folkloriques ou des Messe Yé-Yé. Que faut-il penser de ces innovations? — Les directives de l'Eglise nous en fournissent la réponse.

La Messe chantée est sans contredit la forme la meilleure de la célébration eucharistique. La musique sacrée est l'un des moyens sensibles, par lesquels la liturgie nous introduit dans la prière de l'Eglise. Mais pour aider la prière à s'épanouir, les mélodies doivent présenter "les marques de la véritable musique sacrée," comme le demande la Constitution conciliaire sur la liturgie (n. 121). Elles doivent "rendre la liturgie plus digne, plus belle, plus vivante et donc plus apte à sanctifier le peuple chrétien," selon l'indication faite par l'Episcopat canadien dans ses directives sur la musique sacrée (n. 5).

C'est pour sauvegarder la qualité de la musique sacrée, que l'Episcopat canadien a déterminé que les chants liturgiques français doivent être APPROUVES avant d'être utilisés dans nos églises (Directives, n. 10, 15). C'est pourquoi la Commission Nationale de Liturgie a approuvé **ad experimentum**, pour deux ans, une liste de chants français de l'Ordinaire de la Messe, le 23 janvier 1965. Tout autre chant proprement liturgique ne peut donc être utilisé au cours de la Messe solennelle.

C'est le cas, sans aucun doute, des Messes folkloriques ou des Messes Yé-Yé. En effet, dans des directives adressées aux évêques d'Afrique du Nord, le 26 janvier 1966, — donc tout récemment —, le Cardinal Lercaro, président du Conseil pour l'application de la Constitution sur la liturgie, écrivait ce qui suit: "Il est nécessaire que demeurent intacts le caractère sacré et la beauté qui caractérisent la musique d'Eglise, tant pour les instruments. Par exemple, la musique de jazz ne peut pas faire

Yé-Yé . . . — page 2

# L'AMI DU PEUPLE

Fondé en 1942

Journal hebdomadaire publié et imprimé par
— Les Arts Graphiques Limitée —
122 rue Elm e. — Sudbury, Ontario

$3.00 par année

- Membre -
Association des Hebdomadaires de Langue Française du Canada - Central
Press Canadian - Canadian Weekly Newspaper Association

Directrice — Mme Yvonne Lemieux
Rédacteur-en-chef — Germain C. Faucon

Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.


LA MESSE...

(suite de la page 1)

en second lieu qu'on dit qu'il peut être placé aussi sur un "autel mineur, mais qui surpasse vraiment les autres" (n. 95). Et pourtant, dans certaines églises, il faut chercher le Tabernacle avant de le découvrir! Cette Instruction indique aussi quelques autres solution que peut approuver l'Ordinaire du lieu; et elle ajoute que "il est permis de célébrer la Messe face au peuple, même s'il y a sur l'autel un Tabernacle petit sans doute mais convenable" (n. 95).

Dans son admirable encyclique sur la Sainte Eucharistie, S.S. Paul VI indique très fermement que le Très Saint Sacrement "doit être conservé dans l'église, en un endroit très digne, avec le plus d'honneur possible, selon les lois liturgiques" (n. 66).

C'est pourquoi, comme le faisait remarquer très justement un Evêque, il faut mesurer "la gravité de l'enjeu quand il s'agit de prévoir une modification à la place habituelle dans l'église du Tabernacle.

# VATICAN II

## Les 16 documents conciliaires

### Introduction de S. Em. le cardinal P.-E. Léger

Voici réunis en un seul volume de plus de 600 pages tous les textes du Concile Vatican II que les Editions Fides ont publiés tout d'abord en brochures. Ce document extraordinaire aidera certainement les chrétiens à mieux approfondir les textes du concile. **« L'existence même de ces textes entraîne désormais, pour tous les chrétiens, un double grand devoir de fidélité à l'Esprit qui les a suscités, écrit** le Cardinal Léger dans son introduction. **» Il faut que chacun des fidèles du Christ rejoigne, par l'accord de son esprit et de son cœur, les pasteurs qui ont écrit et promulgué ces textes, et il faut qu'il procède avec eux vers ces au-delà auxquels il faut tendre si l'on ne veut pas trahir Vatican II. »**

Et Son Eminence conclut: **« Plus que tout, cet au-delà qui nous réclame après le Concile est celui par lequel la pensée et les aspirations contenues dans ces textes deviendront vie et réalité dans tous les secteurs de la vie de l'Eglise et du monde. Chaque lecteur est interpellé diversement dans ces pages, mais aucun n'est oublié. Il faut lire les textes du Concile avec le désir d'entendre l'appel très personnel que l'Esprit nous adresse. Chacun peut se dire que le Concile n'aura rien été pour lui, s'il ne l'a converti, s'il n'a changé sa vie, s'il ne l'a éveillé à des responsabilités jusque-là insoupçonnées ou trop négligées. Si chaque lecteur qui s'arrête à ces pages se demande non pas ce que les autres devraient faire pour mériter d'être appelés « chrétiens », mais ce qu'il doit faire lui-même, alors le monde, le pays, les diocèses, les villes, les paroisses, les familles, les groupes de religieux et de religieuses, les mouvements de chrétiens, les milieux de vie et surtout les personnes ne seront plus les mêmes, partout ce sera pour vrai, « le nouveau printemps de l'Eglise. »**

Vatican II contient, en plus de l'introduction de S. Eminence le Cardinal Léger, les quatre constitutions: **L'Eglise — La révélation divine — La Sainte Liturgie — L'Eglise dans le monde de ce temps**, les neuf décrets: **La Charge pastorale des évêques — Le Ministère et la vie des prêtres — La Formation sacerdotale — La Vie religieuse — L'Apostolat des laïcs — L'Activité missionnaire de l'Eglise — Les Eglises orientales catholiques — l'Oecuménisme — Les Moyens de communication sociale**, et les trois déclarations: **L'Education chrétienne — L'Eglise et les religions non-chrétiennes — La Liberté religieuse.** En appendice: Bulle d'indiction du Concile — Discours d'ouverture de S. S. Jean XXIII — Message des Pères du Concile à l'humanité — Motu proprio **Apostolica Sollicitudo** établissant le synode d'Evêques — Discours de S. S. Paul VI à l'assemblée de l'O.N.U. — Déclaration commune de l'Eglise catholique et de l'Eglise orthodoxe — Messages du Concile — Bref apostolique **In Spiritu Sancto** déclarant que le Concile est terminé. L'ouvrage comporte enfin un index analytique qui aidera efficacement les recherches et les réflexions du lecteur.

Le volume a le même format que les brochures de la collection **« L'Eglise aux quatre vents »** (6" x 9"). Il est imprimé sur du papier de qualité, dans un caractère très lisible. Il se vendra en deux présentations: l'une brochée, et l'autre reliée plein « linson » recouvert d'une feuille d'acétate.

En vente dans toutes les librairies et à **Fides**, 245 est, boulevard Dorchester, Montréal 18.


À L'ENTREPRENEUR QUI CREUSE

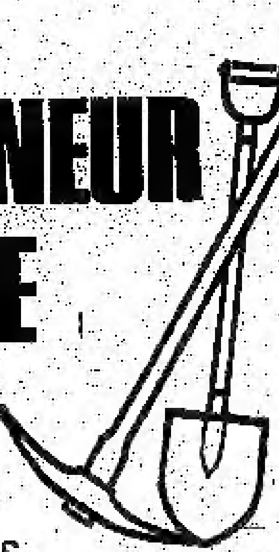

APPELEZ NOTRE SERVICE DES RÉPARATIONS POUR REPÉRER NOS CÂBLES AVANT DE COMMENCER À CREUSER

Bell Canada


Yé-Yé...

(suite de la page 1)

partie aujourd'hui d'un répertoire de musique à exécuter dans les offices du culte.

"Ainsi, tout en tenant compte des mentalités, des cultures des peuples, certains instruments d'usage purement profane ne peuvent entrer dans l'église. L'Eglise a d'immenses possibilités pour une action profonde, efficace, élevante, sans devoir pour cela recourir à des moyens plutôt douteux ou même reconnus d'un consentement général comme nuisibles".

Le Cardinal Lercaro parle donc aussi des instruments de musique, qui sont d'usage purement profane; à ce sujet, il sera facile de faire les applications pratiques, pour éliminer les abus. D'ailleurs, le Concile a déterminé que les Assemblées territoriales d'évêques de chaque pays peuvent admettre dans le culte divin les instruments autres que l'orgue, "selon qu'ils sont ou peuvent devenir adaptés à un usage sacré, qu'ils s'accordent à la dignité du temple et qu'ils favorisent véritablement l'édification des fidèles" (n. 120).

Quant à l'orgue, son usage est encouragé dans les cérémonies liturgiques, soit pour soutenir le chant du peuple, soit pour contribuer, lorsqu'il joue en solo, à créer l'ambiance sacrée qui convient aux moments prévus de la célébration liturgique: tel est, en substance, ce que demande à ce sujet le Concile (Const., n. 120) et l'Episcopat canadien (Directives, n. 7b). En conséquence, il est certain que si le rôle de l'orgue doit être discret, il ne faut pas tomber dans l'excès opposé et s'abstenir de l'usage de cet instrument.

Il est indiqué de parler maintenant du chant grégorien, qui semble tomber dans l'oubli: tel **n'est pas le désir de l'Eglise.** En effet, le chant grégorien demeure "le chant propre de la liturgie romaine; c'est donc lui qui, dans les actions liturgiques, toutes choses égales d'ailleurs, doit occuper la première place" (Const., n. 116). Le Concile demande encore de veiller "à ce que les fidèles puissent dire ou chanter ensemble **en langue latine** aussi les parties de l'Ordinaire de la Messe qui leur reviennent" (Const., n. 54).

Ovila MELANCON, c.s.c.

# LA PLACE DU TABERNACLE

Pour les laïcs catholiques, c'est un droit et un devoir de participer activement à la liturgie. En conséquence, ils ont raison de s'intéresser à la réforme liturgique actuelle, et à tous ses développements. De plus, il est recommandé aux responsables de la construction et du réaménagement des églises, de mener leur travail en communion avec l'ensemble des paroissiens, qui constituent les communautés chrétiennes et que les églises respectives doivent rassembler.

Or, récemment, le père Bugnini, qui est le Secrétaire du Conseil pour l'exécution de la Constitution conciliaire sur la liturgie, proposait une solution nouvelle pour la place du Tabernacle. Il affirmait que le Tabernacle peut être placé au centre de l'abside de l'église, assez loin derrière l'autel, lequel pour cette raison peut être disposé de telle manière que la Messe soit célébrée face au peuple.

Il ajoutait cependant que, dans la mesure du possible, le Tabernacle doit être placé de telle sorte qu'il reste visible lorsque le célébrant se tient debout à l'autel. C'est pourquoi, habituellement, il faut le placer à une hauteur qui dépasse la taille d'une personne. Il précisait encore que cette solution présente une difficulté quant à la situation du célébrant comme président de l'assemblée, lorsqu'il célèbre face au peuple; il ne conviendrait aucunement alors que le siège du célébrant soit placé sous le Tabernacle.

Cette solution est de nature à satisfaire ceux qui désirent que la Sainte Eucharistie, qui contient la PERSONNE MEME DU CHRIST, soit conservée dans l'endroit de l'église le plus honorable, tout en offrant aux fidèles toutes les possibilités de participer aux célébrations liturgiques d'une façon pleine, active, consciente, pieuse, fructueuse et communautaire, comme le demande la Constitution sur la liturgie du IIe Concile du Vatican (n. 11, 14, 21, 48).

Ovila MELANCON, c.s.c.

Ministère des Transports
Ottawa, Ontario

**APPELS D'OFFRES**

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné, bureau 108, immeuble Hunter, Ottawa, et portant la mention "Soumission pour services de nettoyage - Sault-Sainte-Marie", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure avancée de l'Est, le 19 août 1966, pour le nettoyage de l'aérogare de l'aéroport de Sault-Sainte-Marie (Ont.) pour une période de trois ans commençant le 1er septembre 1966.

On pourra examiner les devis et autres documents de soumission au bureau du Directeur régional des Services de l'Air, ministère des Transports, 25 est, avenue St. Clair, Toronto 7e, et en obtenir des exemplaires sur dépôt d'un chèque visé de $25 pour chaque jeu, établi à l'ordre du Receveur général du Canada.

Les soumissionnaires éventuels sont invités à assister à une réunion qui aura lieu dans le bureau du directeur de l'aéroport, à l'érogare de Sault-Sainte-Marie (Ont.), le 9 août 1966, à 2 heures de l'après-midi, heure locale, afin d'étudier les devis et de visiter les locaux à nettoyer.

Le Chef des Achats et des Contrats,
J.A.G. Saint-Laurent

20 juillet 1966.

# Professeur demandé

La Commission scolaire de Matagami demande 1 professeur bilingue pour le cours d'anglais dans les classes françaises 9-10-11. Salaire (B.A.) $5,300. plus $300. par année d'expérience. Assurance-santé et salaire garanti. 14 heures d'enseignement par semaine. Peu d'élèves dans chaque degré.

Matagami est une ville minière située à 110 milles d'Amos dans l'Abitibi-Est. Ecole neuve très moderne.

**Adressez toute demande à M. Maurice Bourassa, Case postale 310 Matagami ou communiquez par téléphone, frais virés, M. Maurice Bourassa, directeur, Matagami 739-2303 ou M. Albert Sirois, Case postale 190, 739-2669 Matagami.**


# Agé(e) de 21 ans?

Dès que vous avez 21 ans, vous n'êtes plus protégé par le plan familial d'assurance-hospitalisation. Afin d'être protégé, vous devez vous enregistrer personnellement dans les 30 jours. Obtenez une formule de demande aux banques, aux hôpitaux ou du bureau provincial.

# Nouvellement marié(e)?

Vous devez payer la prime pour plan familial qui protège le mari et la femme. Notifiez votre groupe sans délai OU si vous payer directement tous les deux, il faut en avertir le bureau provincial.

# Nouvel emploi?

Pour demeurer assuré, il faut suivre les règlements inscrits sur la formule 104 (Certificat de paiement) que votre employeur doit vous remettre à votre départ.

VOTRE PLAN
**Assurance Hospitalisation d'Ontario**

Ontario Hospital Services Commission
Toronto 7, Ontario

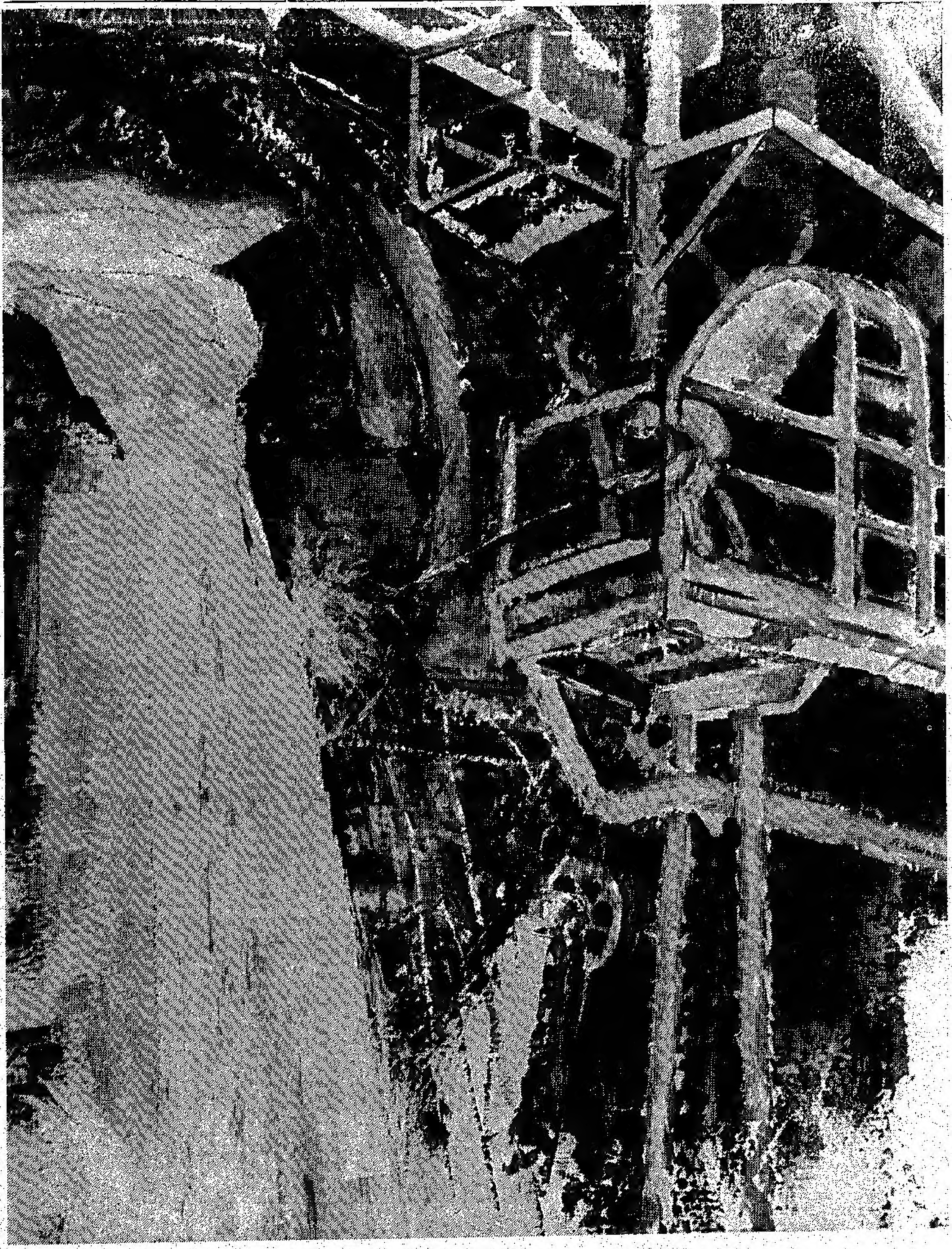

FALCONBRIDGE

Habilement . . . un échantillon d'une matte de nickel est prélevé à la fonderie Falconbridge de la région de Sudbury. Minuscule auprès du convertisseur massif, ce membre de l'équipe Falconbridge ne fait que démontrer l'une des nombreuses qualités techniques, méthodes et applications scientifiques qu'utilisent les compagnies du groupe Falconbridge . . . dans les mines, usines et autres installations industrielles de sept pays.

Falconbridge . . . groupe industriel et minier qui produit et commercialise sur les marchés mondiaux—outre le nickel—environ deux douzaines de métaux de base et de produits connexes.

**FALCONBRIDGE**™ Toronto, Canada

# Elaine Bédard

### Une belle fille coiffée d'un mythe

La télévision nous la présente sophistiquée, dans des toilettes fort compliquées et des gestes qui excluent tout naturel. Et c'est dommage. Car Elaine Bédard peut être plus agréable à voir et à entendre.

Nous l'avons rencontrée vêtue d'un chandail à col roulé et d'une jupe de tweed. Très simple. Élégante. Très peu maquillée. La conversation s'est déroulée fort agréablement.

Peut-on expliquer le succès de cette Canadienne? Le mythe qui s'est créé autour d'elle? Elaine Bédard a beaucoup travaillé et a été l'objet d'une grande publicité. D'ailleurs, elle-même soigne beaucoup sa publicité.

Chaque petit détail qui la concerne est soigneusement étudié. Nous l'avons vue se pencher longuement sur des photos que nous lui demandions de choisir. Celle-ci est bonne, mais il y avait ce petit quelque chose qui n'allait pas. Cette autre aussi est intéressante, mais là encore quelque chose n'allait pas.

Elaine Bédard se connaît fort bien. Et cela aussi est très important. Quelle femme peut se vanter de se connaître à fond? De savoir exactement ce qui lui va et ne lui va pas? C'est ce que les élèves apprennent qui s'inscrivent à l'école de personnalité qu'elle dirige à Montréal.

Mais la direction de cette école n'absorbe qu'une partie des journées d'Elaine. Celle-ci consacre, en effet, une moyenne de trente heures par semaine à la préparation de l'émission Music-Hall qu'elle anime au réseau français de Radio-Canada, tous les dimanches à 8 heures du soir.

La télévision fait-elle maintenant partie des activités régulières de sa carrière? Sans aucun doute. Elle espère travailler encore à la télévision, une fois la présente saison terminée, et continuer de faire du cabaret. Les contacts humains que permet le travail au cabaret lui plaisent beaucoup.

Les lecteurs savent bien qu'Elaine Bédard suscite beaucoup de commentaires qui ne sont pas toujours favorables. Qu'en pense Elaine Bédard? Elle nous avoue qu'il vaut mieux faire parler de soit, même en mal que pas du tout... Elle continue en nous disant que chacun est bien libre de penser ce qu'il veut sur ses manières, ses vêtements, ses attitudes. Dans l'ensemble, cela semble la laisser assez indifférente.

Et elle adore les antiquités. Et des encans. Elle nous parle avec enthousiasme du moment de l'encan pendant lequel elle dispute à d'autres l'acquisition d'un objet. C'est vraiment excitant, de nous dire Elaine. Son style préféré? Le Louis XVI.

BLENDED GIN—DISTILLÉ À MONTRÉAL
LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE

DEPUIS 1695

John deKuyper & Son

FALCONBRIDGE

DIVIDENDE numéro 89

Avis est donné par la présente qu'un dividende trimestriel de soixante-quinze cents (75c) par action a été déclaré par le Conseil d'administration de Falconbridge Nickel Mines Limited, payable en monnaie canadienne le 31 août 1966 aux actionnaires inscrits dans les livres à la fermeture des affaires le 5 août 1966.

Par ordre du Conseil d'administration
G. T. N. Woodrooffe
Secrétaire

Toronto, Canada
le 19 juillet 1966

À TOUS CEUX QUI ONT UNE COUR

UN JARDIN OU UN PARTERRE. APPELEZ NOTRE SERVICE DES RÉPARATIONS POUR REPÉRER NOS CÂBLES AVANT DE COMMENCER À CREUSER. IL Y EN A PEUT-ÊTRE UN À L'ENDROIT OÙ VOUS VOULEZ CREUSER.

Bell Canada

De chaque dollar dépensé par la compagnie Bell, plus de 95 cents sont dépensés au Canada

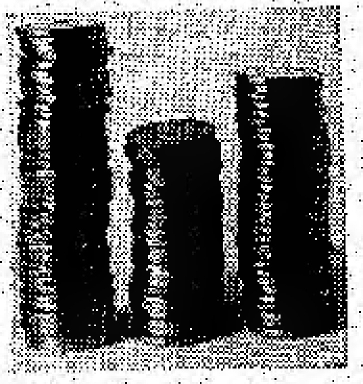

Bell Canada dépense plus de *275 millions de dollars* par année en équipement et en constructions. Cela lui permet de faire face aux besoins croissants dans le domaine des communications, et d'améliorer constamment ses services. D'ailleurs, il est à prévoir que ces dépenses s'accroîtront encore à l'avenir.

Mais la somme de ces investissements serait moins impressionnante si la compagnie Bell ne pouvait se procurer ici même à peu près tout ce qu'il lui faut. Depuis le plus simple boulon jusqu'à l'équipement électronique le plus perfectionné, presque tout est fabriqué au Canada. Et il va sans dire que la compagnie Bell exige que ces produits soient aussi bons, sinon meilleurs, en qualité et en prix, que s'ils étaient importés.

Nous avouons que si un grand nombre de petites compagnies canadiennes ont pu se procurer l'outillage nécessaire pour éviter que nous ayons à importer ces produits, c'est grâce à notre aide et à celle de la Northern Electric, notre filiale chargée de la fabrication d'équipement. Mais n'allez pas croire que nous sommes entièrement satisfaits de 95%: nous mettons tout en oeuvre pour que les 5% qui restent soient aussi dépensés au Canada.

*Stimuler l'économie canadienne* — un des moyens que prend la compagnie Bell pour mettre les communications au service de la collectivité.

Bell Canada

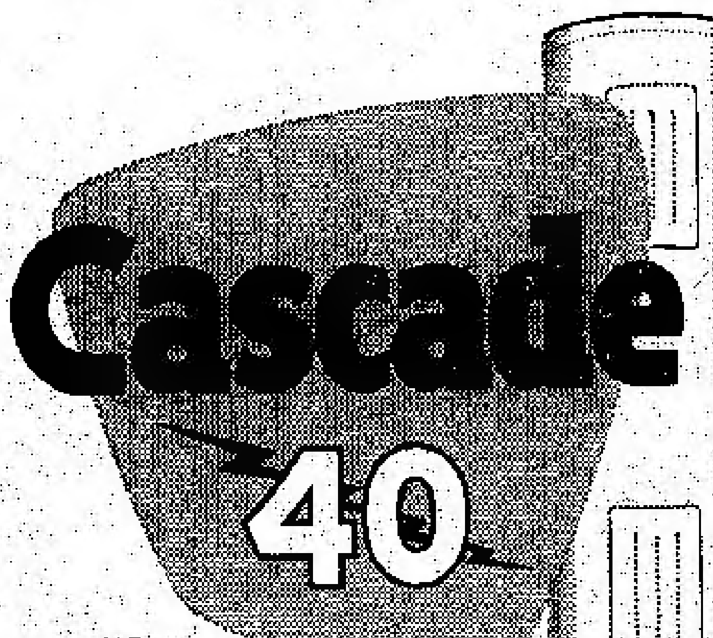


*Le chauffe-eau électrique automatique Cascade 40 fut conçu pour les personnes qui exigent de l'eau chaude en abondance sans qu'il en coûte trop cher...*

Le chauffe-eau électrique automatique Cascade 40 vous fournira tout l'eau chaude dont vous aurez besoin. L'appareil Cascade 40 ne produit pas de flamme, est sûr et propre. Comme il n'existe pas de combustion, le Cascade 40 ne requiert pas de tuyau conducteur et peut être installé à n'importe quel endroit de la maison. Le réservoir Cascade 40 porte une garantie de 10 ans.

Si vous insistez pour de l'eau chaude en abondance et en tout temps, appelez votre bureau de l'Hydro et demandez toutes les informations au sujet du chauffe-eau électrique automatique Cascade 40.

votre hydro